Image not found or type unknown

Régularisation par le travail

Par **Sarah25**, le **28/11/2011** à **17:37**

Bonjour,
je suis arrivée en France pour mes études avec un visa puis des cartes de séjour successives. Après un choc émotionnel, j'ai laissé tomber toutes les obligations administratives et me suis concentrée sur mes études, en ne renouvellant pas mon titre de séjour. Depuis j'ai trouvé un CDI, depuis plus d'un an. Mon employeur ne connaissant pas ma situation. Je souhaiterais régulariser ma situation mais je ne sais pas par quoi commencer ni vers qui me tourner. Les lois semblent changer et j'ai peur... Pourriez-vous me donner plus d'informations quant aux possibilités que j'ai et aux démarches que je dois suivre.
Avec mes remerciements anticipés
Sarah

Par **P.M.**, le **28/11/2011** à **17:41**

Bonjour,
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une association d'aide aux étrangers...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés